

**Cette fille
est un vrai
démon !**

Arthur Ténor est un explorateur de l'Imaginaire. Depuis qu'il publie des romans, il en a visité des contrées étranges (dans *Les Fabuleux* chez Scrineo Jeunesse, par exemple) et des mondes parfois aussi infernaux que l'enfer lui-même (*Sur les terres du comte Dracula*, Plon Jeunesse). Il a voyagé dans le temps, à l'époque de Louis XIV ou de Philippe le Bel (séries *À l'école des pages du Roy Soleil* au Seuil Jeunesse ou *Le Félin* chez Lito), a vu de près les deux guerres mondiales (*Il s'appelait le Soldat Inconnu* chez Gallimard Jeunesse ou *Mémoire à vif* chez Gulf Stream), et a été témoin de terribles injustices (*À mort l'innocent!* chez Oskar).

© 2015 Scrineo Jeunesse
8, rue Saint-Marc, 75002 Paris
Diffusion : Volumen

Couverture réalisée par Isabelle Dumontaux
Mise en page : Clémentine Hède

ISBN : 978-2-3674-0308-3
Dépôt légal : mai 2015

Arthur TÉNOR

**Cette fille
est un vrai
démon !**

**Un ouvrage de la collection
ROMAN D'HORREUR**

**Le cinéma, un peu...
beaucoup, à la FOLIE !
PAR MÉLODY MOUREY**

Scrineo
jeunesse



*Merci à Nathalie pour m'avoir aidé
à surmonter les émotions fortes
de cette aventure délicieusement horrifique.*





L'embarras d'une promesse qu'il faut tenir

Le notaire était une notaire.

– Pourquoi est-ce qu'on doit dire « maître » et pas « maîtresse » quand on s'adresse à elle ? avait demandé Romuald à son père.

C'est sa mère qui avait répondu, nerveusement :

– Parce que c'est comme ça !

Et son père d'y aller de son humour potache, irrésistible en la circonstance pour son fils :

– Tu imagines, quand on va entrer dans son bureau, si on lui fait : « Bonjour, métouesse » ! dit-il en caricaturant l'accent africain.

Romuald s'était aussitôt plié en deux, le visage dans les mains pour étouffer son fou rire.

Et quand Maître Sophie Hallen, une grande femme

Cette fille est un vrai démon

dont la chevelure blonde était rassemblée en un volumineux chignon, ouvrit la porte de la salle d'attente de son étude pour inviter ses clients à entrer, il était en larmes. Elle lui jeta un regard et parut touchée par ce qu'elle croyait être un grand chagrin. Mais elle fit mine de ne rien remarquer, se contentant d'accentuer la gravité de son visage diaphane.

– Entrez, je vous prie.

Une fois installés sur de confortables chaises rembourrées, les clients durent patienter quelques instants dans un silence pesant, que le notaire mette un peu d'ordre dans ses papiers, ses montagnes de papiers plus exactement. Romuald était impressionné par l'épaisseur de certains de ces dossiers entassés sur l'immense bureau de l'officier ministériel, ainsi qu'à sa droite sur une table roulante, et tout autour encore sur le linteau de la cheminée ou dans le placard grand ouvert.

– Excusez-moi, dit-elle sans lever les yeux, il faut que je me remette dans le contexte. C'est une succession tellement...

Elle n'acheva pas sa phrase. « Tellement quoi ? » se demandèrent ses trois vis-à-vis qui l'observaient avec une attention soutenue, et l'esprit traversé d'un flot d'interrogations et de commentaires. Kathia

L'embarras d'une promesse qu'il faut tenir

Lamartine se demandait ce que cachait la nervosité évidente de ce notaire. Elle la voyait pour la première fois, mais elle avait la conviction que d'ordinaire cette femme était plus avenante et plus... – elle laissa tomber un dossier dont le contenu se répandit sur le parquet – adroite. Qu'est-ce qui la gênait à ce point dans une affaire de succession pourtant des plus ordinaires ? Heureusement qu'on n'allait pas tarder à le savoir.

Son mari, le jovial Justin Lamartine, maquettiste indépendant et à l'occasion illustrateur de livres pour enfants, avait pour sa part des étincelles dans les yeux. Pourtant, c'était la succession, donc la mort de son frère, qui expliquait leur présence en ces lieux fleurant bon l'encaustique et le papier timbré. Mais ce quadragénaire, sans doute victime du syndrome de Peter Pan, semblait avoir stoppé sa maturité intellectuelle au collège. Il lui arrivait même parfois, selon son épouse, de régresser « à l'âge bête », comme il venait de le prouver dans la salle d'attente de l'étude. Il réussissait même l'exploit d'agacer son fils par certaines de ses facéties d'ado attardé.

Ce jour-là, Justin Lamartine était partagé entre deux sentiments antagonistes : la peine que lui causait la mort brutale de Gauthier, son frère aîné

Cette fille est un vrai démon

– cela faisait vingt ans qu'ils ne s'étaient pas revus, mais il était son frère quand même – et la jubilation anticipée à l'idée de ce qu'allait leur annoncer Maître Hallen. Car Gauthier était riche, très riche à ce qu'il croyait savoir. Et puis cette dame notaire lui inspirait une impression plaisante, sans équivoque car c'était un mari aimant et résolument fidèle. Mais son œil d'artiste ne pouvait rester indifférent aux courbes gracieuses de cette grande et fine blonde aux yeux bleus, joliment mises en valeur par une jupe moulante, hélas bleu marine, et un corsage aérien... légèrement transparent.

Romuald était également très intéressé par les formes de cette femme, pour des raisons moins artistiques naturellement, parce qu'il était un garçon de 15 ans, imbibé de testostérone. Et lui aussi avait son petit côté ado attardé, souverainement agaçant ; la preuve : une pensée-qui-tue lui traversa l'esprit, alors que le notaire cessait enfin de manipuler ses dossiers : « Vous êtes vraiment canon, métouesse ! » Il se courba en deux pour s'empêcher de pouffer.

– Je suis désolée, dit Mme le notaire, compatissante. Vous aimiez beaucoup votre oncle, n'est-ce pas ? lui demanda-t-elle.

L'embarras d'une promesse qu'il faut tenir

« Non, métouesse », répondit-il en pensée. Mais aucun son audible ne put sortir de sa bouche sur laquelle il avait plaqué ses deux mains.

– Romuald, ça suffit maintenant ! le tança sa mère, à bout de patience.

D'incompréhension, Maître Hallen fronça ses fins sourcils blonds, puis elle annonça dans un grand soupir :

– Bien, ouvrons la succession de feu monsieur Gauthier Lamartine. Par le testament dont je vais vous faire la lecture dans une minute, le frère du défunt, vous, monsieur Justin Lamartine, est désigné légataire universel...

– C'est-à-dire ? la coupa Justin.

– Que vous héritez de la totalité des biens du testateur. (Elle dévisagea Romuald, avec un ostensible embarras.) La présence de votre fils n'était pas nécessaire, dit-elle comme si elle réalisait tout à coup qu'il était trop jeune pour être présent.

Romuald cessa d'un coup de pleurer (de rire) pour fixer le notaire qui détourna les yeux et reprit :

– Monsieur Lamartine, je vous ai récapitulé sur ce document le détail des biens immobiliers, mobiliers, valeurs et liquidités qui constituent l'ensemble des actifs successoraux.

Cette fille est un vrai démon

– Et ça fait beaucoup ? l'interrompt de nouveau l'heureux bénéficiaire.

– Chéri, enfin, un peu de tenue, réagit sa femme.

– Pardon, mon amour. Je reformule : Maître, cela représente quelle somme, s'il vous plaît ?

– Au total, une fois déduis les frais et impôts... un million et demi d'euros.

Les Lamartine blêmirent.

– Dit comme cela, c'est un capital important, reprit Sophie Hallen. En fait, ce ne sera pas un million et demi réels, car il y a une condition testamentaire un peu... comment dire ? restrictive, si vous acceptez bien sûr de l'accomplir. Je m'explique. Votre frère possédait un institut d'accueil pour enfants orphelins ; c'était un établissement de droit privé, pas une fondation...

– Je suis au courant. Gauthier était psychiatre. Il a créé ce pensionnat en 2009, dans un ancien couvent, je crois...

– Il s'agissait plutôt d'un pensionnat religieux. Mais effectivement, au Moyen Âge ce devait être un cloître, lui-même édifié sur les ruines d'un château fort. Monsieur Lamartine, vous héritez d'un site classé, architecturalement exceptionnel, dans un parc qui ne l'est pas moins.

L'embarras d'une promesse qu'il faut tenir

L'intéressé étira un large sourire.

– Y êtes-vous allée, Maître ? demanda Kathia.

La question suscita chez le notaire une étrange réaction : on eût dit que tout son corps s'était soudain contracté, comme si la question renvoyait à un souvenir émotionnellement... éprouvant.

– Oui. Le défunt m'y avait fait venir pour rédiger son testament et me donner quelques explications à vous transmettre en cas de mort...

Elle prit sa respiration pour terminer sa phrase, une main sur le cœur :

– De mort violente.

– Est-ce que je peux savoir ce qu'est cette restriction ? demanda l'impatient héritier.

– Bien sûr, puisque vous êtes là pour cela. Votre frère vous lègue un monument historique. Cela implique de lourdes charges d'entretien, comme vous l'imaginez, même en comptant sur les aides publiques.

– Je vois, il va falloir qu'on le cède à l'État, c'est ça ? déduisit Justin, déjà amer.

– Non. Votre frère vous demande de... de le...

– De le... ?

Maître Hallen était si mal à l'aise que ses vis-à-vis se demandèrent si elle n'allait pas réclamer une

Cette fille est un vrai démon

suspension de séance. Elle se reprit néanmoins pour poursuivre sa mission, cette fois déterminée à aller jusqu'au bout :

– De le détruire.

Incrédulité. Ai-je bien entendu ? Vous pouvez répéter ça ?

– Pardon ? se contenta de lâcher Justin.

– Écoutez, il faut que vous sachiez que Gauthier n'était pas seulement un client pour moi, c'était aussi un ami, de longue date. C'est pourquoi j'ai accepté de vous communiquer, parallèlement au testament officiel, certaines volontés de votre frère.

– C'est légal, ça ? s'inquiéta Kathia.

– De transmettre les dernières volontés d'un défunt ? Tout à fait. Il n'y aura aucun acte authentique à signer, aucune obligation juridique ni même aucune trace d'aucune sorte pour constituer une quelconque preuve juridique. Non... pour ce que je m'apprête à faire, je vous demande d'oublier que je suis notaire. Durant les quelques minutes qui suivent, considérez que je ne suis que l'amie de la famille qui respecte une promesse. Nous reviendrons après sur les droits, les procédures, les chiffres et les détails de la succession administrative.

Les Lamartine échangèrent des regards

L'embarras d'une promesse qu'il faut tenir

d'incompréhension et surtout d'inquiétude. Et à en croire l'expression de Sophie Hallen, ils n'avaient pas tort.

– Ma promesse est très simple à tenir, expliqua cette dernière, puisqu'il ne s'agit que de vous faire écouter un enregistrement audio, que je possède sur un dictaphone. Vous ne l'entendrez qu'une fois, une seule, puisque je le détruirai juste après.

– Comme dans Mission impossible ! fit remarquer Romuald.

– Mon Dieu, c'est exactement cela, acquiesça-t-elle avec émotion. Quand ce sera fait, je redeviendrai, Maître Hallen, et tout ce qui se sera passé avant aura été effacé de ma mémoire en même temps que l'enregistrement. Le reste sera votre affaire et je nierai toute implication si cela devait tourner mal.

Dans un silence propice aux plus puissantes angoisses, les Lamartine suivirent du regard les mains aux longs doigts fins de la femme, qui sortirent du tiroir central de son bureau un appareil ressemblant à un téléphone mobile. Elle posa celui-ci sur son sous-main, puis, les mains croisées, ne bougea plus. Romuald nota que Sophie Hallen n'avait pas posé l'enregistreur près d'eux sur le bureau, comme si elle avait pu craindre qu'ils s'en emparent

Cette fille est un vrai démon

et s'enfuient avec, tels des chenapans. Et enfin, elle alluma l'appareil. Elle effectua un rapide réglage du haut-parleur, puis expliqua :

– Je n'étais pas présente quand cet enregistrement audio a été fait par Gauthier. Je l'ai reçu quelques heures avant sa mort, par Internet, avec instruction de vous le faire écouter, puis de l'effacer, définitivement.

– Pourquoi cela ? demanda Justin.

– Je ne sais pas. Enfin... c'est assez logique une fois que l'on a pris connaissance de son contenu. Mais ce n'est pas ce qui importe. Je vais donc vous le faire écouter. Mais avant, je dois demander à votre fils de bien vouloir retourner dans la salle d'attente.

– Quoi ? Ah non ! Je reste, c'était mon oncle !

– Oui, bien sûr, mais cet enregistrement est particulièrement... comment dire ? Spécial.

Les parents de Romuald échangèrent un regard d'incompréhension.

– Gauthier y prononcerait-il des grossièretés ? s'étonna Mme Lamartine.

– Non, pas du tout. C'est autre chose.

– Sexuel ?

– Encore moins !

– Vous savez, Maître, intervint Justin, nous sommes une famille très soudée, très moderne, solidaire

L'embarras d'une promesse qu'il faut tenir

comme les trois doigts d'une main (il montra la sienne, annulaire et auriculaire repliés). À la maison, nous parlons de tout avec Romuald et je ne connais aucun sujet tabou que nous devrions éviter de peur de le traumatiser...

Il jeta une œillade tendre vers son fils qui précisa :

– J'ai 15 ans et trois mois.

– Très bien, trancha le notaire, qu'il reste. C'est votre responsabilité, la mienne étant de vous avertir. Et puis, à la vérité, je crois que c'est quand même important qu'il écoute ce que son oncle souhaitait.

La mise en garde transmise, il était temps de passer aux choses sérieuses, qui à l'évidence en préfiguraient bien d'autres...





L'effroi et le choix

Sophie Hallen effleura l'écran du mobile, pour lancer la lecture du fichier audio. Celui-ci débuta par un souffle, celui d'un homme qui doit prendre sa respiration avant de s'exprimer. Puis Gauthier Lamartine se lança, avec une assurance qui éclipsa son émotion :

– « *Justin, cela me trouble de me dire que lorsque tu entendras ma voix, je serai déjà mort et enterré... enterré vivant peut-être, ou égorgé dans mon sommeil. À moins que je n'aie péri suspendu par les pieds, saigné à blanc comme un porc... »*

– Il est mort comment ? demanda Romuald à voix basse.

– Chut ! fit sa mère.

Et son père de murmurer :

Cette fille est un vrai démon

– Étouffé par un Carambar.

Romuald écarquilla les yeux et Justin rectifia aussitôt, avec gravité :

– Non, en fait, il est mort ébouillanté dans son bain.

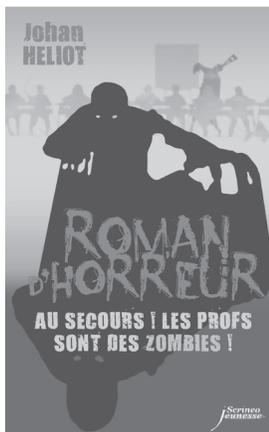
– «...J'ai bien conscience qu'attaquer ainsi un testament audio donne à croire que je divague dans une paranoïa normalement réservée à certains de mes pensionnaires. Mais crois-moi, mon cher frère, j'ai toute ma tête et c'est parfaitement lucide que je te livre ce message et la supplication qu'il contient. Dans mon testament officiel, enregistré par Maître Hallen, je te lègue l'ensemble de mes biens dont le principal est le domaine de Saint-Jean-de-Dieu que j'ai acquis en 2009. J'y ai installé un centre d'accueil et de recherche sur les pathologies mentales touchant les enfants. Comme tu le sais, j'ai déjà dirigé un établissement psychiatrique à Buenos Aires, une vingtaine d'années au cours desquelles nous n'avons échangé, en tout et pour tout, que trois lettres, dont deux à la suite du décès de nos parents. Malheureusement, mon retour ne nous a pas permis de renouer le contact, par ma faute, il est vrai. Si j'ai pu le regretter, ce n'est plus le cas aujourd'hui où ma vie a basculé dans le cauchemar. Car je t'y aurais sûrement entraîné... »

ROMAN D'HORREUR

Arthur Ténor

Un mystérieux virus se répand en salle des profs, et voilà les enseignants saisis d'une incontrôlable fringale... d'élèves ! C'est la panique dans tout le collège. Un seul mot d'ordre : fuir pour éviter de se faire dévorer par ces drôles de zombies qui continuent de faire cours entre deux repas.

Ensemble, les élèves devront déployer mille ruses pour ne pas servir de friandise à une communauté éducative pas seulement affamée de savoir... mais aussi de chair fraîche ! Et peut-être découvrir l'origine du virus... à condition de survivre.



Imprimé en France par XXX

Droits de traduction et de reproduction réservés pour
tous les pays. Toute reproduction de cet ouvrage,
même partielle, est interdite (loi 49.956 du 16.07.1949).